

Activité des services portuaires

L'activité d'immatriculation, de renouvellement et de modification de l'activité de services portuaires :

- 1- Que le projet et l'activité de prestation de services aux exportateurs dans les ports soient inscrits tant au registre du commerce qu'à la fiche fiscale de l'établissement, que l'activité soit
 - Assembler / transporter / trier / emballer / emballer / traiter les exportations dans les portsSuperviser
 - Procédures des cargaisons de compensation exigées par les autorités de contrôle
 - Sceller/coordonner les espaces sur les navires et les avions
 - Services de communications locales et internationales pour les exportateurs
 - Fournir des informations et des installations aux exportateurs
 - Fret aérien/maritime
- 2- Que l'activité est existant et inconditionnel et dispose d'une licence d'exploitation en cours de validité délivrée par l'Autorité Portuaire
- 3- Qu'il soit précisé dans la licence d'exploitation délivrée par l'Autorité Portuaire La zone d'occupation et d'exploitation dans le port et la durée de validité de la licence pour une durée limitée période (début et fin)
- 4- Que l'installation a reçu une lettre d'autorisation expresse sans condition pour extraire ou renouveler la fiche d'exigences de production de l'Autorité Portuaire
- 5- Que l'autorisation expresse précédente a précisé la validité de l'autorisation et les éléments et quantités qui Il a été approuvé pour être importé pendant cette période
- 6- Les données du projet et de l'activité doivent être identiques dans chacune des lettres d'approbation expresse pour extraire et renouveler la carte et la licence des exigences de production Emploi, registre du commerce et carte fiscale
- 7- Que la personne concernée ou celui qui a le droit de gérer et de signer ou l'agent ne travaille pas dans le gouvernement

B- Documents d'enregistrement, de renouvellement et de modification d'activité de services portuaires

- 1- Formulaire de demande d'obtention d'une carte d'exigences de production signé par celui qui a le droit de gérer et signé devant l'employé compétent ou signé par l'agent ou le délégué
- 2- Une copie du numéro de la carte nationale ou du passeport pour ceux qui ont le droit de gérer et de signer et l'original pour consultation
- 3- Si le demandeur est agent ou délégué
 - Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport de l'agent ou du délégué et l'original pour lecture
 - Une copie d'une procuration notariée du mois immobilier et l'original pour lecture (même un autre agent est accepté uniquement) ou le formulaire d'autorisation original signé devant l'employé compétent qui a le droit Gestion et signature ou authentification de la signature d'une banque agréée
 - Accusé de réception de la validité de la procuration signé par le mandataire (si le demandeur est un mandataire de l'établissement)
- 4- Un extrait officiel récent du registre du commerce, moderne et valide, datant de moins de 90 jours après sa délivrance, et sa période de validité d'au moins 90 jours, à condition que l'activité de prestation de services aux exportateurs comprenne - les données du projet - le titre de l'activité - les données de qui a le droit de gérer et de signer.

- 5- Une lettre originale de l'autorité portuaire indiquant que l'installation est autorisée à exercer l'activité (permis d'exploitation) indiquant le numéro de licence – la zone de travail et d'exploitation dans le port – la période de validité de la licence (début et fin spécifiés)
- 6- Une lettre originale d'autorisation expresse d'extraire ou de renouveler un relevé des besoins de production auprès de l'Autorité Portuaire, indiquant la période de validité de la licence d'activité, précisée (début et fin), les articles, les quantités et les équipements nécessaires pendant cette période - Numéro de licence d'exploitation
- 7- Une copie de la décision de nomination du Président du Conseil d'administration approuvée et l'original Pour information
- 8- L'original du journal d'investissement de l'Autorité générale de l'investissement et des ports ayant une activité spécifique - le type de services et les besoins pour où ils sont importés
- 9- Une copie de la carte fiscale correspondant aux données du registre du commerce et l'original pour consultation ou un document de données de base pour le contribuable (si le projet est nouveau et ne lui a pas été délivré une carte fiscale
- 10- Achèvement de "l'engagement pour les activités qui ne disposent pas d'installation industrielle" signé par celui qui a le droit de gérer et signé devant l'employé compétent ou signé par l'agent ou le mandataire.

C- Notes relatives à l'immatriculation, au renouvellement et à la modification de l'activité de services portuaires

- 1- Le document indicatif de l'exercice de l'activité est le permis d'exploitation Le document indicatif de l'activité est la lettre d'autorisation expresse d'extraction et de renouvellement de la fiche d'exigences de production
- 2- L'activité de services portuaires comprend :
 - Assembler / transporter / trier / emballer / conditionner / traiter les exportations dans les ports
 - Procédures de lettre de dédouanement requises par les autorités de contrôle Scellement
 - Coordination des plans sur les navires et les avions
 - Services de communication locale et internationale pour les exportateurs
 - Information et facilités pour les exportateurs Aérien
 - Fret aérien /maritime

Annulation de la licence d'exploitation suivie de la radiation de la fiche d'enregistrement des exigences de production